

un diocèse, un évêque

# L'Église de Monaco, l'autre face de la Principauté

— Dimanche 8 mars, le Français Mgr Dominique-Marie David sera ordonné archevêque de Monaco, l'un des plus petits diocèses au monde, correspondant aux limites de la Principauté où le catholicisme est religion d'État.

Monaco  
De notre envoyée spéciale

La demande revient, inéluctable. « S'il vous plaît, ne réduisez pas Monaco à un diocèse d'opérette ou de gens fortunés ! » Le cliché serait tentant, dans cet ancien village de pêcheurs devenu la ville la plus chère au monde (dans le carré d'or du quartier de Monte-Carlo, le mètre carré se négocie parfois jusqu'à 100 000 €), à la plus forte densité de population, avec 38 000 habitants dans ses 2 km<sup>2</sup>, dont 9 000 seulement possèdent la nationalité monégasque. Monaco (qui ne fait pas partie de l'Union européenne), c'est aussi 60 000 personnes qui viennent travailler chaque jour de France ou d'Italie, et 130 nationalités. Des personnes attirées par le travail, et les facilités fiscales pour certains résidents, mais aussi des Philippins, Portugais, Cap-Verdiens, qui travaillent à Monaco et vivent dans les communes avoisinantes. Ils participent aux messes célébrées en anglais, tagalog ou portugais dans les églises de la principauté. C'est aussi « un village où tout le monde se connaît », assure le père Julien Gollino, un « enfant du pays », nom donné aux natifs de Monaco qui n'en possèdent pas la nationalité. Constat partagé par l'archevêque émérite Mgr Bernard Barsi : « Une de mes grandes joies en vingt ans ici a été ma proximité avec les fidèles ! »

L'archevêque, suffragant de Rome, travaille largement de



Mgr David. Diocèse de Monaco

concert avec la province ecclésiastique de Marseille, et est invité à l'Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes – sans prendre part aux votes. Les communes limitrophes de Monaco, réunies dans la paroisse du Saint-Esprit, sont confiées à des prêtres de la Principauté, par un accord avec le diocèse de Nice. « On ne vit pas dans une bulle », confirme Christine Lanzarini, directrice de François-d'Assise-Nicolas-Barré, le plus gros établissement scolaire catholique de la Principauté avec ses 1 000 élèves. « On passe très vite la frontière ! D'ailleurs, la plupart de nos enseignants habitent en France. » Les élèves sont incités à participer aux distributions de soupes de nuit à Nice, comme le font aussi les jeunes du FAR, dynamique œuvrant



La cathédrale Notre-Dame-Immaculée de Monaco. Werner

lique d'éducation. Les associations chrétiennes monégasques sont nombreuses à œuvrer dans et en dehors de la Principauté, notamment en venant en aide aux migrants à Vintimille. « Des personnes des communes limitrophes se rendent souvent ici pour demander des bons d'achat », souligne Robert Ferrua, diacre de la paroisse Sainte-Dévote, et directeur de Caritas Monaco.

Les 6 paroisses du diocèse sont desservies par 25 prêtres. « On peut paraître nombreux par rapport à la population, mais nous œuvrons pour tout un diocèse », tempère le père Gollino, qui, à 36 ans, cumule les fonctions de directeur diocésain de l'enseignement catholique, délégué épiscopal à la Formation, délégué épiscopal au Service des jeunes, tout en assumant la res-

ponsabilité de l'Agora, la maison diocésaine flambant neuve, dans laquelle les propositions de formation des laïcs sont riches. « Une tentation serait de croire que les prêtres peuvent tout faire seuls, sourit le père Joseph Di Leo, curé de la paroisse Saint-Nicolas. Mais il y a de plus en plus de domaines dans lesquels les laïcs s'investissent, et c'est une chance ! »

L'enjeu, désormais, est de « maintenir le diocèse dans une dynamique missionnaire », estime le père Guillaume Paris, vicaire général. « L'Église dispose de moyens, et du soutien de l'État. Mais il ne faut pas perdre de vue ce pour quoi nous sommes faits, l'évangélisation. » Car, sur le Rocher aussi, le sécularisme progresse.

Clémence Houdaille

## le lieu

Le catholicisme religion d'État

Particularité de la Principauté, dont le monarque règne « par la grâce de Dieu », le catholicisme y est religion d'État, comme le précise l'article 9 de la Constitution de 1962. La liberté de culte est garantie. Plus de 80 % de la population est catholique, dont 10 % de pratiquants. L'archevêque y est le deuxième personnage

de l'État, après le ministre d'État. Les prêtres et salariés du diocèse sont rémunérés par l'État (environ 2 000 € par mois pour un prêtre en début de ministère), qui finance aussi le fonctionnement de l'archevêché. Des cours d'instruction religieuse sont dispensés dans tous les établissements scolaires. La responsabilité constitutionnelle de l'archevêque a conduit ces dernières années Mgr Bernard Barsi à prendre la parole sur plusieurs sujets, comme la dépénalisation de l'avortement.

## la figure

Dévote, une sainte patronne très aimée

C'est dans le quartier de la Condamine, en face du port Hercule, que s'élève la jolie église dédiée à sainte Dévote. Ici même, le corps de cette chrétienne martyrisée en Corse en 304, transporté en barque jusqu'à Monaco, a été inhumé. Les couleurs de l'AS Monaco mais aussi celles du drapeau monégasque rap-

pellent le vêtement blanc de Dévote, teinté du rouge de son martyr. Car la jeune fille, patronne de Monaco, du diocèse et de la famille princière, est chère au cœur de tous les Monégasques. Beaucoup, à l'instar du prince Rainier III et de la princesse Grace, ou encore d'Albert II et de la princesse Charlene, viennent déposer leur bouquet de mariage sur l'autel consacré à la sainte. Et sa fête, célébrée les 26 et 27 janvier, est toujours l'occasion de grandes festivités pour les Monégasques.